

C'est un projet unique en France qui vise à lutter contre l'inégalité d'accès [aux soins contre le cancer](#), l'isolement géographique et social. Le comité de la Ligue contre le cancer en Haute-Garonne inaugure lundi la Maison de la Ligue contre le cancer, installée sur le Campus Santé du Futur – Oncopole de Toulouse, dans une maison classée Monument Historique. Les patients atteints d'un cancer et leurs proches pourront séjourner temporairement dans cette bâtisse toute juste rénovée, joyau de l'architecture toulousaine du XIXe siècle, qui était auparavant désaffectée depuis l'explosion d'AZF en 2001.

55 % des patients suivis à [l'Institut universitaire du Cancer de Toulouse-Oncopole \(IUCT\)](#) vivent en dehors de la Haute-Garonne, loin de ce pôle de recherche et de soins consacré au cancer et ouvert en mai 2014. Pour faciliter leur quotidien, la Maison de la Ligue contre le cancer propose, derrière sa jolie façade en briques, des chambres individuelles pour les patients et leurs proches, un salon, une salle à manger et une cuisine commune aux hébergés, une salle de détente et de partage, une salle d'activité physique et une buanderie.

Un investissement de 2,8 millions d'euros

Des espaces dédiés aux soins comme la sophrologie ou l'activité physique adaptée sont également accessibles. « Ce lieu est une vraie maison : patients et proches pourront y séjourner, avant, pendant et après leur traitement, précise

Marie-Ange Léophonte, directrice du comité de Haute-Garonne. Ils pourront s'y reposer, s'y ressourcer, dans une atmosphère chaleureuse respectueuse de leurs besoins, afin d'améliorer leur qualité de vie tout au long du parcours de soins ». À l'extérieur, un jardin thérapeutique invite les patients à la déambulation olfactive avec un parcours dédié aux plantes médicinales, conçu en collaboration avec le Conservatoire de botanique Pierre Fabre.

La vocation de cette Maison, qui a coûté 2,8 millions d'euros, est de permettre aux patients de se concentrer sur la guérison mais aussi de faciliter le retour à la vie après un cancer. Les premiers patients en cours de traitement seront hébergés à partir de janvier 2023. Pour ne pas pénaliser les plus modestes, le prix est fixé à 10 euros par nuit et par chambre, une caution de 80 euros sera demandée aux hébergés à leur arrivée. Ce lieu est ouvert et n'est pas exclusivement dédié aux patients de l'IUCT.